

# Compétition

## Gymnastique féminine

Finales 2024 - **Circulaire**

**MAICHE** - Dimanche 14 avril 2024

Jury : Sabine GODINAT 06.70.36.76.52    sgodinat@free.fr

<b>Organisateur</b>	Comité Départemental Doubs - Haute Saône – Territoire de Belfort		
<b>Association· déléguée à l'organisation :</b> Jeanne d'Arc de MAICHE			
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>	6 € par gymnaste (cf livret de l'AG 2023) – paiement en fin de saison par virement bancaire à réception de la facture		
<b>INSCRIPTIONS</b>	Via la zone instance de votre association : « inscription à une compétition » Les inscriptions doivent être effectuées avant le 24 mars. Après cette date, le site restera accessible jusqu'au 7 avril pour d'éventuelles modifications.		
<b>JUGES</b>	Pour la bonne organisation de la compétition, inscription des juges en respectant la <a href="#">« décision pour la saison 2023-24 »</a> ( <b>mettre un lien</b> ) <b>Sur le site :</b> indiquer dans la case niveau, le niveau du juge <b>et</b> la ou les compétition(s) jugées : « jeunesses » / « aînées » / « journée » <i>exemple :</i> <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"><tr><td>Nom Prénom</td><td>J2 - « jeunesses »</td></tr></table>	Nom Prénom	J2 - « jeunesses »
Nom Prénom	J2 - « jeunesses »		
<b>QUALIFIEES</b>	Adresse pour les sélectionnées par le classement vertical (voir règlement) : <b>fscf.cd257090.comgff@gmail.com</b> - objet : Finales 2024 – nom du district – classement vertical - dans le corps du mail préciser la catégorie concernée		
<b>LIEU DE LA COMPÉTITION</b>	Gymnase municipal - MAICHE (précision sur les horaires et le jury)		
<b>HORAIRES</b>	Ils seront mis en ligne ultérieurement ainsi que la composition du Jury La journée sera divisée en deux compétitions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>les aînées le matin</b></li> <li>• <b>les jeunesses l'après-midi.</b></li> <li>• Les palmarès auront lieu à la fin de chaque compétition.</li> </ul>		
<b>LE RÈGLEMENT</b>	Il est joint à la présente circulaire.		
<b>REPAS</b>	Les repas des juges et secrétariat étant pris en charge <b>par le CD 25 70 90 (forfait)</b> , il n'est pas nécessaire de les réserver auprès de l'organisateur. <b>Préciser <u>obligatoirement</u> si les juges ne prennent pas de repas</b> , par mail à l'adresse <b>FSCF.CD257090.ComGFf@gmail.com</b> - objet : Finales 2024 – nom de votre club - repas juges - en précisant le nom et le prénom du/des juge(s) qui ne prendront pas de repas <b>ou</b> pour toute demande particulière		

Bien amicalement et à bientôt !